80e ANNEE. — N° 55. VENDREDI 10 MAI 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

L'indépendance des petits Etats ne sera possible que par l'amitié des nations qui admettent la liberté d'autrui. Les petits Etats sont avertis : c'est en choisissant leurs amis qu'ils décideront de leur destin !

Durant les quelques années où l'on pût croire à la Société des Nations et que le germe mis en elle donnerait des fruits de justice et de paix, les petits Etats furent délivrés d'une grande peur ! C'était l'aurore de temps heureux où les faibles seraient assurés d'une protection contre la férocité des forts !

A quoi bon désormais veiller aux frontières et prendre soi-même des précautions de défense, puisqu'à la moindre menace il suffirait d'un appel pour que l'Europe entière se dressât contre l'agresseur ?

⁂

C'était juré ! Sur ce serment comme sur un mol oreiller les petites nations dormaient doucement ! Rêve berceur d'une puissance tutélaire toujours prête à descendre, non pas du ciel, mais de Genève ! Fatale illusion que ces Etats n'auraient pas conservé longtemps s'ils avaient seulement réfléchi qu'un tel contrat comporte des engagements réciproques qu'il y faut la collaboration effective de tous pour assurer la sécurité de chacun et qu'ils se rendaient coupables d'un premier et grave manquement à leurs promesses en désarmant et par conséquent en se mettant dans la situation de ne pouvoir rien donner à la collectivité dont ils attendaient tout. Cela leur était plus commode de ne compter que sur autrui, mais ce n'est pas en rassemblant des égoïsmes qu'on peut faire une fraternité.

⁂

Pour bien sentir la fragilité de la garantie mutuelle que devait assurer à ses membres la Société des Nations, il aurait suffi à ces petits Etats de penser à la nullité du concours qu'ils étaient eux-mêmes en disposition de fournir. Il leur aurait suffi de se consulter dans leur for intérieur et de se poser la question : suis-je prêt au commandement de la Société des Nations à faire la guerre pour les autres, alors que je ne peux pas la faire pour moi-même et alors que, je le sais bien, je ne suis allé à Genève que dans le but d'y trouver des peuples qui la fassent pour moi ?...

La réponse qu'ils n'auraient pas manqué de faire leur eût sans doute inspiré des inquiétudes salutaires. Elle leur eût donné une vue juste de la situation et peut-être se seraient-ils dit : eh ! bien, si je ne peux pas compter sur les autres plus que les autres ne peuvent compter sur moi, je suis bon à prendre par qui le voudra, à moins que je ne cherche tout de suite autre chose !

⁂

Ils l'auraient trouvé d'abord en ne désarmant pas complètement. Cela les eût du moins rendu capables de quelque résistance à l'envahisseur qui aurait permis aux secours d'arriver à temps !

Au lieu de quoi nous les avons vus, dans la peur du péril qu'ils avaient attiré sur eux, trembler de laisser faire ce qui les aurait sauvés. Lorsque la France et l'Angleterre demandèrent le passage de leurs armées pour aller au secours de la Finlande assaillie, la Norvège et la Suède s'entêtèrent dans un refus obstiné. Et pourtant le pacte signé pour aller à Genève, et dont elles avaient toujours réclamé la stricte observance, leur en faisait une obligation.

De tout cela le journal officiel de Staline, *La Pravda*, s'autorise pour écrire dans un récent numéro :

« *Un petit Etat ne peut manifester* « *sa neutralité que tant que cette neu-* « *tralité est renforcée par une force* « [sic] *indiscutable. Les événements* « *qui viennent de se dérouler dans les* « *pays scandinaves démontrent claire-* « *ment que la neutralité des petits* « *Etats reste une illusion tant qu'elle* « *ne peut compter sur l'appui d'une* « *force réelle !* »

Autrement dit: aux forts la liberté; aux faibles la servitude. Telle est la doctrine du communisme qui se donne comme l'émancipateur des opprimés et le libérateur des faibles. Et il ne s'agit pas simplement d'une thèse. Nous avons vu l'application qui en a été faite en Pologne, en Finlande, au Danemark et en Norvège.

Quel sujet de regrets pour les uns. Mais aussi quel sujet de méditations pour les autres. Notre confrère, *Candide*, exprime très exactement ce que nous voulons dire dans les lignes suivantes auxquelles nous n'avons rien à ajouter :

« Les petits Etats reçoivent des événements un dur enseignement qui « peut être leur salut. Ils sont voués à « la servitude si les puissances de « proie l'emportent. Ils ne peuvent vivre que si, après avoir vaincu, les « grandes nations qui veulent l'équité « groupent autour d'elles toutes les « bonnes volontés et tous les pays qui « ont le même intérêt au maintien de « cet équilibre. La neutralité ne peut « plus être que le luxe et peut-être le « luxe provisoire des Etats très forts. « La neutralité des pétits est morte. « Leur indépendance ne sera possible « que par l'amitié des nations admettant la liberté d'autrui et respectant « le bien d'autrui. »

⁂

Il n' y a aucune menace dans cet avertissement pas plus que dans ces écriteaux : « *danger de mort* » qui signalent aux passants ce qu'il ne faut pas faire et où il ne faut pas aller. Les petits Etats sont avertis, c'est en choisissant leurs amis qu'ils décideront leur destin.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

A moi d'Auvergne !

Le récit de l'acte du soldat Laroix devrait être lu et commenté dans toute nos écoles. Ce soldat, d'instinct, a agi selon les plus pures et les plus nobles traditions de l'héroïsme militaire français. Car, depuis tant de siècles que les Français se battent pour défendre leur sol et leur liberté, il est resté dans leurs réflexes, dans leur cœur et dans leur esprit, une vertu qui est leur privilège héréditaire et les met à même d'accomplir simplement, quand le devoir le demande, les actes les plus beaux et les plus courageux. Les physiciens enseignent qu'il est des parcelles de matière infiniment petites, échappant à toutes nos mesures, qui ne sauraient s'user et disparaitre sans le concours de milliers et de milliers d'années. Comment pourrait-on croire que les hauts faits et la vaillance de ceux qui nous ont précédés, qui se sont battus à Poitiers et à Bouvines, à Rocroy, à Valmy, à Marengo et à Austerlitz, n'ont pas laissé dans l'âme de leurs descendants et dans leur sang un vœu d'héroïsme, de dévouement exemplaire et de grandeur sans phrases, plus durable et plus fort que la parcelle de matière qui fait réfléchir les physiciens ?

Le petit poste auquel appartenait Laroix est surpris, en pleine nuit, dans une île du Rhin, par une forte patrouille allemande. Le sous-officier français est tué, deux de ses hommes, dont Laroix, sont faits prisonniers. Les Allemands s'égarent en fuyant et ordonnent à Laroix, le pistolet sur la tempe, de les guider jusqu'à la berge. Laroix les conduit dans le champ de tir du fusil-mitrailleur des Français et, d'une voix forte, crie à l'alerte. Les Allemands se débandent, leur chef est tué et Laroix est blessé.

Ainsi le Chevalier d'Assas, dans de pareilles circonstances, lançait son appel légendaire : « A moi, d'Auvergne, ce sont les ennemis ! » *et mourait, percé de coups.*

L.-A. G.

AUX ETATS-UNIS

M. Roosevelt a quitté Hyde Park pour Washington.

A son retour M. Roosevelt a déclaré à la presse qu'il avait abrégé son séjour à Hyde Park parce qu'il ne pouvait supporter le caractère incertain des événements européens.

Comme on lui demandait si l'Italie allait entrer en guerre, le président a répondu qu'il ne savait rien, qu'il avait eu un entretien téléphonique avec Washington, mais qu'il avait obtenu moins de nouvelles que par les journaux.

Informations

A propos des Balkans

Au cours des dernières trente-six heures, la radio allemande et les services d'informations allemands ont répandu des rumeurs sans scrupules relativement à des troubles imminents sur les frontières balkaniques.

Nombre de ces rumeurs sont contradictoires, d'autres publiées de Berlin furent démenties, également de Berlin, une heure ou deux après leur publication.

L'intention est claire. En répandant ces rumeurs, l'Allemagne cherche à créer exactement l'atmosphère d'incertitude qui favorisera la réalisation de ses propres desseins.

Pertes des aviations anglaise et allemande

Un examen attentif des informations montre que les pertes de l'aviation allemande ont considérablement excédé, au cours des quatre dernières semaines, celles de la Grande-Bretagne, bien que la Royal Air Force, dans la campagne de Norvège, ait été exposée à plus de risques que l'aviation ennemie.

Les pertes britanniques sur tous les fronts se sont élevées à 42 appareils et l'Allemagne, estime-t-on, a perdu 138 appareils, 97 autres ayant probablement été détruits ou sérieusement endommagés.

Ces chiffres sont basés sur les déclarations des ministres de l'Air et de l'Amirauté, les rapports de la presse neutre et norvégienne et par les nouvelles d'agences ou de journaux parvenues à Londres.

Renforts allemands à Narvik

Les Allemands font des efforts désespérés en emmenant des soldats par avions. Plus de cent appareils ont été vus volant vers le nord.

Il se peut donc que les forces britanniques de la région de Narvik soient bientôt obligées de faire face à des troupes allemandes numériquement supérieures.

Les revendications italiennes

Au cours de son entretien avec le comte Ciano, M. Philipps, ambassadeur des Etats-Unis, aurait demandé des précisions au sujet des revendications italiennes relativement au canal de Suez, où l'Amérique doit également défendre ses intérêts.

M. Mussolini aurait fait savoir que l'Italie désirait conserver toutes ses communications avec les pays d'outre-mer, toute mesure contraire serait considérée par le gouvernement fasciste comme une provocation.

En Hollande

On annonce que toutes les permissions sont supprimées en Hollande.

Entre la Slovaquie et la Hongrie

Le bureau de presse du gouvernement hongrois a fait publier le communiqué suivant :

C'est avec une inquiétude croissante que le gouvernement hongrois enregistre les provocations répétées et intolérables commises par le gouvernement slovaque. Le gouvernement hongrois a fait tout ce qu'il était possible pour ramener la réconciliation entre les deux pays.

La Hongrie fut le premier pays a reconnaître l'Etat slovaque autonome. Mais elle est maintenant énormément déçue de constater que les activités actuelles de l'Etat slovaque sont dirigées contre l'existence de l'Etat hongrois.

La neutralité suédoise

De Stockholm, on annonce que par lettres échangées entre Gustave V et Hitler, la neutralité suédoise est confirmée solennellement.

Les mesures prises en Méditerranée

Les bruits selon lesquels le gouvernement italien aurait adressé au gouvernement britannique plusieurs questions sur le sens des mesures de précaution prises en Méditerranée, ne sont pas jusqu'ici confirmés à Londres.

On apprend, toutefois, dans les milieux informés que la semaine dernière, lorsque ces précautions se bornaient encore à l'interruption d'une partie du transit maritime britannique en Méditerranée, cette question avait été soulevée par le comte Ciano au cours de sa conversation avec sir Noël Charles.

Les manœuvres de la propagande allemande

Le correspondant des *Basler Nachrichten* à Berlin note que, pour la première fois depuis des semaines, les milieux allemands commencent à reparler de l'éventualité d'une offensive à l'Ouest.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer à ce propos que ces bruits d'une offensive imminente sur le front occidental ont déjà, à plusieurs reprises, été lancés par Berlin, lorsque les dirigeants du Reich se préparent à une action sur un autre point.

D'ailleurs, la propagande allemande s'attache exclusivement, depuis plusieurs jours, à créer, aussi bien à l'intérieur de l'Allemagne que chez les neutres, une atmosphère de confusion et d'inquiétude, en faisant répandre les bruits les plus fantaisistes.

Dans la région de Narvik l'encerclement des troupes allemandes se poursuit

La B.B.C. déclare, mardi soir, que les opérations d'encerclement des troupes allemandes par les alliés se poursuivent dans la région de Narvik, où les postes allemands ont été attaqués à plusieurs reprises.

Dans la Norvège du centre, des contingents norvégiens continuent à résister.

Des escarmouches ont eu lieu en particulier entre Roeros et Stoeren, où l'ennemi aurait subi des pertes.

D'autre part, la B.B.C. signale, de Stockholm, que selon le « Dagens Nyjeter », un vapeur allemand aurait coulé après avoir heurté une mine au large de Goteborg.

Communiqué officiel

N° 494. — Actions d'artillerie à l'ouest des Vosges.

N° 495. — L'activité des deux artilleries a continué au cours de la nuit, en divers points du front.

EN PEU DE MOTS...

— Deux ouvriers tourneurs d'une usine d'aviation de la région parisienne, Binot et Gaston Legendre, ont chômé le 1er mai. Poursuivis pour abandon de travail, ils ont été condamnés à 6 mois de prison.

— Le prix Ralph Beaver Strassburger a été attribué, mardi, à l'unanimité, à M. Max Lambert, pour son ouvrage : « Les Etats-Unis, bilan de 1939 ».

— Au tirage des Obligations Foncières 1885, le numéro 692.576 gagne 100.000 fr. Au tirage des Foncières 1913 3 1/2 0/0, le numéro 66.224 est remboursé par 100.000 francs ; le numéro 88.115 est remboursé par 25.000 francs.

— M. Albert Lebrun s'est rendu mardi au cimetière de Vaugirard, où il a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du président Paul Doumer.

— Le prince et la princesse de Piémont ont rendu, officiellement, visite au pape Pie XII. Le prince a été reçu en qualité de prince héritier de la couronne d'Italie.

— La Société des chemins de fer a fait construire des locomotives d'une puissance de 3.000 C.V., capables d'entraîner des convois de 700 à 800 tonnes à la moyenne de 140 kilomètres à l'heure et d'atteindre une vitesse de 170 kilomètres avec des charges moindres.

NOS ÉCHOS

Amour et turf.

Monsieur et Madame dorment. Tout à coup, monsieur rêve tout haut et il soupire :

— Germaine... Ah ! Germaine...

Madame, qui s'appelle Marie, le secoue...

— Hein !

— Quelle est cette Germaine à laquelle tu rêvais ?

— Germaine, Germaine ? Ah ! oui, c'est un cheval que j'ai joué cet après-midi.

Et il se rendort.

Le lendemain, en rentrant chez lui, monsieur demande :

— Rien de nouveau ?

— Si, répond madame, ton cheval a téléphoné.

Chez le dentiste.

Deux soldats se présentent à la consultation dentaire. Le premier — un costaud, un dominateur — dit au dentiste :

— C'est pour une dent. Mais nous sommes pressés. Pas besoin de l'insensibiliser.

Le dentiste regarde l'homme et ne peut s'empêcher de souligner ce que son attitude a de crâne, de viril, etc...

Et il conclut, admiratif :

— Vous, au moins, vous êtes un soldat !

Puis il demande :

— Voulez-vous me montrer la dent à extraire ?

Alors le premier fait au second, qui écoute tremblant :

— Allons, ouvre la bouche.

Le jugement de Loulou.

Loulou, cinq ans, habillé en marin, se promène avec sa maman. Ils rencontrent un matelot. Loulou dit :

— Oh ! regarde, maman, le monsieur qui est habillé en petit garçon.

Un livre indésirable.

LA FEMME. — Qu'as-tu fait de cet ouvrage intitulé : *Comment devenir centenaire ?*

LE MARI. — Tu ne penses pas que je vais laisser traîner ce bouquin, alors que ta mère est dans la maison.

En plein délire.

Le malade. — Ma chère femme, si jolie, un ange de bonté, un trésor inestimable.

Le docteur, à sa femme. — Depuis quand délire-t-il ainsi ?

LE LISEUR.

Chronique du Lot

CONSEIL GENERAL

Deuxième séance

Elle est ouverte à 16 heures, sous la présidence de M. de Monzie. Les commissions se sont réunies après la séance inaugurale et ont arrêté les propositions à faire à l'assemblée.

Dès lors, nous assistons au défilé des conclusions présentées par les divers rapporteurs dont presque toutes sont adoptées sans observations.

Aucune affaire importante ne figure à l'ordre du jour et le Conseil donne force de décision aux propositions qui lui sont présentées par les divers rapporteurs.

LES VŒUX

En revanche, des vœux sont présentés, dont plusieurs offrent beaucoup d'intérêt et touchent à d'importantes questions. Nous en donnons ci-dessous l'essentiel.

Les prestations d'alcool

MM. René Resse et le docteur Rouma présentent une délibération relative aux prestations d'alcool prévues par le Code du Vin mis pour la première fois en application dans le Lot. Les viticulteurs du Lot, sur la foi d'indications erronées, ont cru que l'engagement de destruction des marcs entraînait de plein droit l'exonération de toute prestation d'alcool, alors qu'en fait cette exonération ne s'applique qu'à la prestation d'alcool de vin.

Renseignés trop tard par l'administration, ils ont essayé de se procurer de l'alcool et se sont adressés aux distilleries qui demandent 1.700 francs l'hecto, alors que l'Intendance ne le reprend qu'à 900 francs.

Cette pénalisation aux viticulteurs du Lot est inadmissible, d'autant qu'ils n'ont commis aucune faute et que le Code du Vin n'a aucun but fiscal, mais ne vise qu'à assainir le marché. La délibération présentée par M. René Besse expose en détail cette question et conclut ainsi :

« En conséquence, le Conseil général « *Déclare qu'il ne saurait admettre de* « *voir des viticulteurs prestataires du* « *Lot, pénalisés dans les conditions qui* « *viennent d'être indiquées ;*

« *Attend de l'Administration qu'elle* « *veuille bien aviser dès maintenant* « *aux moyens propres à permettre à* « *ces prestataires de se libérer dans des* « *conditions comparables à celles des* « *producteurs des pays de grande cul-* « *ture ;*

« *Charge M. le Préfet d'adresser la* « *présente délibération, avec un rap-* « *port circonstancié, à MM. les Minis-* « *tres des Finances et de l'Agricul-* « *ture.* »

Cette délibération est prise à l'unanimité.

⁂

Le bloquage des vins à faible degré

Sur une question tout à fait connexe, M. Lacaze présente et fait adopter le vœu suivant :

« *Considérant que le blocage des* « *vins à faible degré et déclarés en* « *quantité égale ou supérieure à 170 hec-* « *tolitres a constitué une réglementa-* « *tion imparfaitement connue d'un* « *grand nombre de propriétaires des* « *régions du Lot, d'ailleurs mal infor-* « *més ;*

« *Qu'en toute bonne foi, et par igno-* « *rance, quelques-uns d'entre eux ont* « *pu livrer irrégulièrement leur récolte* « *à des distilleries en violation du blo-* « *cage qui les frappait ;*

« *Que l'obligation imposée à ces pro-* « *priétaires de reconstituer leur stock* « *et de fournir à l'Administration une* « *quantité d'alcool pur à 100 degrés cor-* « *respondante s'avère le plus souvent* « *inexécutable et vexatoire,*

« *Emet le vœu que les délinquants de* « *cette catégorie, dont la bonne foi pa-* « *raît établie, soient simplement as-* « *treints de payer à l'Etat, au cours* « *normal, la quantité d'alcool à 100°* « *dont ils sont redevables, sans préju-* « *dice des amendes qu'ils peuvent avoir* « *encourues pour déclaration inexacte* « *ou erronée de leur récolte.* »

⁂

Le régime des allocations militaires

MM. René Besse et J. Loubet présentent un vœu où ils exposent que l'application libérale des allocations militaires est un élément essentiel de la sauvegarde du moral, que la valeur théorique de la terre est subordonnée au travail qu'on y peut faire, que la mobilisation du mari ou du fils en compromet beaucoup l'exploitation, que la volonté du Gouvernement et du Parlement est qu'on se montre large dans l'appréciation. En conséquence, ils proposent que le Conseil général émette le vœu :

« *Qu'une jurisprudence définitive,* « *souple et libérale, s'inspirant dans les* « *départements agricoles des nécessités* « *et des réalités de la vie paysanne, soit* « *fixée le plus rapidement possible en* « *matière d'allocations militaires ;*

« *Que des mesures appropriées soient* « *prises dans le domaine administratif* « *pour que puissent être rectifiées, sans* « *délai toutes décisions antérieures* « *s'écartant de cette jurisprudence ;*

« *Charge M. le Préfet de transmettre* « *la présente délibération à M. le Minis-* « *tre de la Santé publique.* »

Adopté à l'unanimité.

⁂

Les cartes de ravitaillement

A propos des prochaines cartes de ravitaillement, MM. René Besse, Cambornac, docteur Jardel, Soulié, constatent que les projets s'inspirent d'une complexité qui a entraîné un fastidieux travail dans les mairies et laissent prévoir des difficultés d'application et ils proposent le vœu suivant adopté sans opposition :

« *Que de tels projets simplement sus-* « *ceptibles d'empêcher des abus ne* « *s'inspirent que des principes simples* « *des moyennes de consommation pro-* « *pres à chaque région ;*

« *Qu'il soit notamment tenu compte* « *pour les cartes de pain qui réglemen-* « *teront l'élément de base des popula-* « *tions rurales de nos régions, des con-* « *ditions particulières de l'alimentation* « *de nos paysans.* »

⁂

Les réquisitions de bovins et de chevaux

MM. Vaissié, Boudou, Mirabel, Gratacap, Loubet, René Besse, Roger Couderc, Laparra, Bastit et Cambornac se font l'interprète des plaintes des agriculteurs, constatant que les prix de réquisition des bovins sont considérablement inférieurs à ceux du commerce ; qu'il en résulte pour ceux-ci une véritable amputation de leur capital, un prélèvement qui pèse injustement sur une catégorie de producteurs. Ils concluent que ce problème restera insoluble tant qu'il n'aura pas été imposé au commerce des prix-limites ou bien que le marché de La Villette ne servira pas de base aux prix payés par l'Intendance. En conséquence, ils font adopter le vœu que les deux systèmes soient mis au point, combinés l'un avec l'autre et appliqués sans défaillance.

⁂

M. Soulié, constatant la hausse du prix des chevaux après réquisition, que l'Etat a admis une revalorisation des prix de réquisition, mais que cette décision n'a pas été connue de tous, propose le vœu suivant qui est adopté :

« *Que la période d'instruction des* « *instances en revision des prix de ré-* « *quisition soit étendue pour que puis-* « *sent être encore présentées certaines* « *d'entre elles.* »

⁂

Les permissions agricoles

MM. René Besse, Loubet et Mirabel, constatant que dans la zone des armées il a été recommandé aux chefs de corps d'aider efficacement aux travaux agricoles, présentent et font adopter une motion par laquelle il est demandé aux pouvoirs publics :

« *De rechercher, dans la limite des* « *exigences de la Défense nationale,* « *tous moyens propres à rendre aux* « *départements de petite culture, le* « *maximum d'hommes à commencer par* « *les classes les plus anciennes, au be-* « *soin par des dispositions temporaires* « *révocables sans délai, au cas où les* « *nécessités d'ordre militaire viendraient* « *à l'exiger.*

« *Charge M. le Préfet de transmettre* « *la présente délibération aux Minis-* « *tres compétents, en leur signalant* « *l'importance toute particulière que* « *présenteraient des mesures de cet* « *ordre prises dans l'intérêt supérieur* « *de la production agricole, conséquem-* « *ment du pays.* »

Pour les foires du Lot

M. Loubet fait adopter un vœu demandant au Préfet d'autoriser, comme il en a le droit, des dérogations aux jours de restriction, quand ces jours coïncident avec des jours de foires anciennes, réputées et achalandées dans des communes autres que les chefs-lieux de canton.

⁂

A propos des « récupérés »

M. Lacaze propose le vœu suivant que le Conseil vote à l'unanimité :

« *Considérant que le récent appel* « *sous les drapeaux du deuxième con-* « *tingent de la classe 1939 et d'une* « *quantité de réformés atteints par une* « *récupération massive a accentué le* « *vide de nos campagnes et aggravé les* « *difficultés des exploitations rurales à* « *l'heure où les travaux sont particuliè-* « *rement urgents,*

« *Emet le vœu que soient renvoyés* « *dans leurs foyers et rendus à la terre* « *après nouvel examen médical au* « *corps, les récupérés antérieurement* « *placés dans la situation de réforme.* »

⁂

Vœux divers

Sur la proposition de MM. Bastit et Soulié, le Conseil émet le vœu que les pouvoirs publics prennent les dispositions pour assurer la formation d'un corps de vétérinaires.

Sur la proposition de MM. Loubet, Gratacap, Vayssié et Boudou, le Conseil émet le vœu que des mesures soient prises pour ne pas entraver le fonctionnement des administrations et pour ne pas proroger au delà des limites d'âge légales certaines magistratures.

⁂

TROISIÈME SÉANCE

Pour la pureté des eaux et la clarté des discussions

La troisième séance, annoncée pour mardi matin, dix heures, commence à onze heures un quart, ce qui est parfaitement normal et conforme à toutes les traditions. A ce moment, les membres de la Commission des travaux publics ont terminé l'étude des dossiers et ils entrent dans la salle où la séance publique est déclarée ouverte.

Il ne reste à liquider que quelques affaires sans importance et à propos desquelles on ne prévoit nulle difficulté. Ce sont précisément celles-là qui soulèvent, à l'impromptu, de longues discussions.

Exemple : M. Soulié rapporte un dossier quelconque où il est prévu des subventions à accorder par le département aux communes qui veulent faire « verduniser » leurs eaux.

Là-dessus se greffe tout-à-coup un débat, auquel, il faut bien le dire, nous ne comprenons pas grand'chose tant il est désordonné et confus. Il s'agit, croyons-nous, de déterminer dans quelles proportions le département devra subventionner ces travaux. Au milieu des observations qui se croisent, le rapporteur essaye d'expliquer que le système en vigueur prévoit des subventions différentes, suivant qu'il s'agisse des communes qui emploient le « pompage » ou la « gravitation ». Ce dernier procédé, suivant ce que nous avons pu saisir, est plus cher que l'autre.

Alors, il s'agit de fixer, à peu près, des proportions qui permettent de prévoir à quoi le département s'engage.

Finalement, comme on n'est sûr de rien, on décide qu'on ne décidera pas et que la résolution à prendre est renvoyée à la prochaine session.

Mais au cours de cet échange de propos, M. Loubet, maire de Figeac, intervient vigoureusement et fait une charge à fond contre « l'administration préfectorale » — expression assez commode pour ne pas faire de personnalités — dont la négligence et les retards ont retenu très longtemps un dossier de travaux pour la commune figeacoise. D'où il a résulté une hausse des prix qui coûtera à Figeac quelques centaines de mille francs.

⁂

Le tarif kilométrique pour l'Assistance médicale gratuite

Une autre discussion s'institue à propos du tarif kilométrique à payer pour l'Assistance médicale gratuite aux médecins. Il leur est alloué 1 fr. 50 au kilomètre. M. le docteur Rougier proteste contre ce taux établi il y a 15 ans et qui, étant donné le cours actuel de l'essence, ne rembourse pas les frais faits par le docteur.

Finalement, après un débat assez réticent où personne ne s'engage à fond, il est, autant que nous avons pu comprendre, décidé qu'une augmentation sera accordée à partir du 1er juillet prochain.

⁂

Le dernier concours de l'Ecole Normale d'Instituteurs

Enfin, signalons des observations faites par M. de Monzie à propos d'un dossier où il était question de la diffusion d'un Bulletin de l'enseignement.

Il est beaucoup plus important, dit en substance M. le Président du Conseil général, de s'inquiéter d'autre chose.

Cette autre chose, c'est le dernier concours passé par les candidats à l'Ecole Normale d'Instituteurs. Suivant un rapport fait par un Inspecteur général, ce concours a révélé un abaissement navrant de la culture moyenne acquise par ces futurs maîtres de l'enseignement primaire : M. de Monzie lit une partie de ce rapport qui produit sur l'assemblée une impression profonde.

Tout le monde approuve M. de Monzie quand il conclut que c'est là un fait grave et particulièrement préoccupant à propos duquel il faudra réfléchir et aviser.

Le budget

Quand tous ces rapports ont été finalement adoptés, repoussés ou ajournés, M. Lacaze, rapporteur général des finances, se retire un moment pour chiffrer recettes et dépenses.

Puis, il revient, présentant à l'assemblée les totaux suivants qui forment le budget supplémentaire de 1940.

CAHORS

IL Y EN A AUSSI A CAHORS

Quoi ? Qu'est-ce qu'il y a aussi à Cahors ?

Des agents d'Hitler ! Des propagandistes au service du nazisme ! De ces gaillards qui, sous le nom de communistes, ne sont que des traîtres à la solde du Führer !

Jusqu'ici, ils s'étaient tenus tranquilles et notre ville semblait devoir être épargnée par cette vermine.

Mais, mercredi matin, ceux de nos concitoyens qui se lèvent de bonne heure ont trouvé, répandus dans les principales rues de la ville, des tracts de propagande semblables à ceux que les communistes ont répandu, tantôt dans la région parisienne, tantôt dans le Nord !

Inutile d'ajouter que cette « propagande » n'a aucunement ému notre population. La police, comme il se doit, a tout de même ouvert une enquête.

Nous aurons, sans doute, à revenir sur ce sujet et notamment pour demander si, dans notre département, toutes les mesures préalables ont bien été prises pour prévenir ce qu'on va chercher aujourd'hui à réprimer ?

ALLEMANDS ÉVADÉS ET REPRIS

Notre police animée et dirigée par notre actif commissaire continue sa surveillance sur les nombreux et divers éléments étrangers résidant ou passant dans notre commune.

Dimanche, de 19 heures 30 à 1 heure du matin, il a été procédé à des vérifications d'identité qui ont permis de dresser procès-verbal à :

Rochedo, dit Carolino, 35 ans, sujet portugais, manœuvre à Gigouzac, pour défaut de sauf-conduit ;

Gomez Antonio, 45 ans, portugais, demeurant à Cahors pour défaut de titre de séjour régulier.

Enfin le même soir la police arrêtait dans une maison de la rue Bouscarrat deux sujets d'origine allemande, Pierre Schmidt, 48 ans et Charles Thiel, 46 ans. Ces deux Allemands sont employés à l'édification de baraquements à Saint-Georges.

Malgré l'interdiction de sortir, ils avaient réussi à tromper la surveillance des gardiens !

Naissance

Nous avons le plaisir d'apprendre l'heureuse venue au monde d'un fils de Mme et M. Robert Pont, capitaine du génie, aux armées.

Le nouveau-né est le petit-fils de Madame et de notre ami Paul Garnal. Ainsi notre directeur, A. Coueslant, se trouve être pour la troisième fois arrière-grand-père.

Nous exprimons nos souhaits au bébé, nos vœux de bon rétablissement à la maman et nos bien amicales félicitations aux parents et grands-parents.

Nécrologie

Nous avons appris avec un vif regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Marty, préparateur en pharmacie à Cahors. Sa toute jeune fille, Jacqueline, âgée de 14 ans, vient de lui être enlevée à la suite d'une foudroyante maladie.

Les obsèques ont été célébrées le mercredi 8 mai, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis.

Nous adressons à Mme et M. Marty, au grand-père, M. Caillau, ancien Conseiller municipal, nos vifs sentiments de condoléances.

Caisse locale de Crédit agricole mutuel de Cahors

Les sociétaires de la Caisse locale de Crédit agricole mutuel de Cahors sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le samedi 11 mai à 10 heures du matin, au siège social, 24, rue Président-Wilson.

L'assemblée convoquée pour le 1er mai dernier n'ayant pu délibérer, faute de quorum, l'Assemblée du 11 mai délibérera quel que soit le nombre des sociétaires présents ou représentés.

Ordre du jour : 1° Rapport du Conseil d'administration. — 2° Rapport du Commissaire aux comptes. — 3° Approbation des comptes de l'exercice 1939 et fixation de l'intérêt des parts. — 4° Renouvellement du Conseil d'administration. — 5° Nomination des Commissaires aux comptes. — *Le Conseil d'administration.*

Recettes	11.499.962 fr. 30
Dépenses	11.498.034 fr. 75

Soit un excédent de recettes de 1.927 fr. 55 auquel tout le monde fait semblant de croire puisqu'il est voté par l'unanimité de ce qu'on appelle le « quorum ».

Après quoi la séance est levée et la session est close.

PRÉPARATION MILITAIRE

Il est rappelé aux jeunes gens de 17 à 20 ans que les séances de préparation militaire ont lieu à la caserne Bessières le mardi et le vendredi soir, de 20 heures à 22 heures, ainsi que le dimanche matin, de 8 heures à 10 heures.

Les inscriptions sont reçues au siège des diverses sociétés agréées de la ville et à la caserne Bessières, bâtiment A, pièce n° 30, tous les jours ouvrables, de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 heures.

Faites bouillir l'eau

La population est invitée à faire bouillir l'eau de boisson pendant la période de pluies et de crues. [*Communiqué de la Mairie*].

Ligne d'autobus de Figeac-Toulouse

La ligne d'autobus Figeac-Toulouse vient d'être supprimée au grand détriment de ceux qui utilisaient cette ligne, notamment les permissionnaires. On espère que cette suppression ne sera que temporaire.

Ecole de Saumur

Parmi les candidats admis à l'Ecole de cavalerie de Saumur, nous relevons le nom de nos compatriotes, M. Lacombe, originaire de Peyrilles (Lot) et M. Arthur d'Arzac, de Cahors. Nos félicitations.

80e Section de Médaillés militaires

Vendredi, ont été célébrées les obsèques de M. le Lieutenant de Gendarmerie, Auguste Maraufin, Président d'honneur de la Section de Médaillés militaires de Cahors.

Le char funèbre disparaissait sous les gerbes de fleurs et couronnes adressées à la famille par les nombreux amis du défunt et par la Section des Médaillés militaires de Cahors, dont le drapeau voilé d'un crêpe, et tous ses membres marchaient en tête du cortège.

Les Officiers représentant les divers Corps de la Place, des représentants de la Gendarmerie, une délégation des Officiers de réserve assistaient aux obsèques de leur regretté camarade.

Au moment de la suprême séparation, le Président de la 80e Section de Médaillés militaires a adressé un dernier adieu au regretté Président.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Bon (Jérôme), ouvrier agricole, né le 29 janvier 1922 à Fossalto (Italie), demeurant à Soturac (Lot).

Sbardellini (Pietro), cultivateur, né le 10 juillet 1920, à Angiari (Italie), demeurant à Flaugnac (Lot).

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Infraction à la réquisition des laines. — M. A..., marchand de laine à Cahors et M. R..., épicier à Valroufié, sont inculpés d'achats de stocks de laine réquisitionnés par le service de l'intendance.

Me Gisbert réclame la relaxe pure et simple. Le tribunal met l'affaire en délibéré.

Vol de 100 francs. — Le nommé B... s'est approprié comme lui appartenant un billet de 100 francs trouvé par une personne de Sauzet, sur la place du Marché de Cahors. Le légitime propriétaire porta plainte et B... rendit le billet.

Le tribunal tenant compte du grand âge de l'inculpé prononce son acquittement.

Défaut de carte d'identité d'étranger. — Pour défaut de carte d'identité d'étranger, Laurent Raquini, de nationalité italienne, est condamné à 25 francs d'amende ; la femme Coldeyra Barrios, d'origine espagnole, à 100 francs et les nommés Ascension Lisbonna, Daurazo Turmeau, de nationalité espagnole, à 16 francs d'amende.

Pour vos cadeaux de 1re Communion

vous trouverez chez

Mme Vve Thouaille

LIBRAIRIE-PAPETERIE

2, rue du Président-Wilson

UN GRAND CHOIX DE MISSELS CHAPELETS, IMAGES

PRIX MODÉRÉ

Les Sports

Grand gala sportif

Le Bureau du Stade Cadurcien informe son fidèle public que le dimanche 12 mai aura lieu au Stade Lucien-Desprats un grand gala sportif.

A 14 heures grand match d'association. La merveilleuse équipe du Toulouse Foot-ball-Club sera opposée à la Sélection du Lot.

Le Foot-ball-Club Toulousain, le vainqueur des grandes équipes : Sète, Nimes, Nice, Alès, contentera les plus exigeants spectateurs du ballon rond.

Composition du T.F.C. : *goal :* Lajare (professionnel) ; *arrières :* Kukowitch (professionnel), Driss (professionnel) ; *demis :* Mérino (prof. espagnol), Montero (international), Shmitt (international) ; *avants :* Castex (professionnel). Escola (ex-prof. de Sète), Trioullier (prof.), Tobia (ex-prof. de Roubaix). Cabanal (prof.).

Composition de la Sélection du Lot : *goal :* Meyer (R.C. Figeac) ; *arrières :* Vernet (Bluet Figeac), Lavigne (R.C. Figeac) ; *demis :* Lafferarie (Stade Cadurcien), Gau (Stade Cadurcien), Lacher F. (Stade Cadurcien) ; *avants :* Maroncle (R.C. Figeac), Sote (Stade Cadurcien), Barre (R.C. Figeac), Bach (Stade Cadurcien), Lavinal (R.C. Figeac).

Les équipiers ont été choisis parmi les meilleurs et ne décevront pas leur cher public.

A 15 heures, grand match de rugby entre l'équipe du Limousin et la Sélection du Stade Toulousain et du Stade Cadurcien. A titre d'indication pour les lecteurs l'équipe du Limousin a battu l'équipe du Centre par 16 à 8 et l'équipe d'Auvergne par 21 à 3, ce qui est une preuve de leur valeur.

Composition du Limousin : *arrières :* Labie (S.C. Tulle), Besse (A.S. Bort), Salesse (S.C. Tulle), Bousseyroux (C.A. Brive), Beaussonié (C.A. Brive) ; *ouverture :* Gaudi (S.C. Tulle) ; *mêlée :* Muzat (S.C. Tulle) ; 3e ligne : Faucher (S.C. Tulle), Alba (C.A. Brive), Chambon (S.C. Tulle), Chassaing (S.C. Tulle), Bollès (A.S. Bort), Doussand (A.S. Bort), Enseigneix (S.C. Tulle), Valreigue (C.A. Brive).

Ce quinze magnifiquement composé fera son possible pour contenter les fervents du ballon ovale.

La composition de la Sélection du Stade Toulousain et du Stade Cadurcien sera mise à la connaissance du public dans le prochain numéro.

Le bénéfice de cette splendide réunion sportive sera versé aux œuvres de guerre.

Le Bureau.

On est content d'avoir un visage sain

Un teint frais, une peau sans boutons ni rougeurs, dépendent d'un sang pur et d'une bonne digestion. Vous aurez un visage sain et « bien portant » en prenant chaque matin un verre à madère de la solution de Sels Largan qui donne une bonne digestion, décongestionne les organes et dépure énergiquement le sang, car les Sels Largan groupent, dans une nouvelle formule, chlorure de magnésium, dépuratif, sels alcalins décongestionnants, sels de fruits rafraîchissants. Les Sels Largan valent 9 fr. 05, pour 16 jours de traitement. Ttes Phies.

Arrondissement de Cahors

Duravel

Accident d'auto. — Sur la route de Frayssinet-le-Gélat à Moncabrier, le car qui fait le service de la poste rurale, et piloté par le jeune Celles, de Puy-l'Evêque, a, par suite d'un dérapage, fait un tête-à-queue, et a été projeté dans le fossé de la route, à l'endroit précis où un tronc d'arbre qui se trouvait là est rentré dans la voiture.

Par un hasard miraculeux, sur les quatre personnes présentes, deux seulement ont été blessées, dont Mlle Georgette Bézy, qui a eu une coupure au poignet et diverses contusions au visage, et le conducteur qui a été également contusionné sur diverses parties du corps.

L'accident aurait pu avoir des conséquences bien plus graves.

A notre jeune compatriote, Georgette Bézy, fille de Mme Bézy, institutrice à Loupiac, et petite-fille de Mme Vve Cazabonne, du bourg, nous adressons nos vœux de prompt rétablissement.

Fontanes

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Laurent Besse, chef cantonnier, décédé à l'âge de 63 ans.

M. Laurent Besse était bien connu et estimé dans notre commune où sa mort a provoqué de vifs regrets.

Nous adressons à son vieux père, à Mme Laurent Besse, à son fils, à la famille nos sincères condoléances.

45 ans, l'âge dangereux

A partir de 45 ans, parfois même avant, commence pour la femme une période troublée. Celle-ci peut, cependant, écarter les accidents qui la menacent (vertiges, étouffements, hémorragies, congestion, bourdonnements d'oreilles, éblouissements, bouffées de chaleur) en prenant régulièrement des Gouttes Floride. Cette préparation végétale agit à la fois sur le sang, le cœur et les vaisseaux. C'est le vrai remède de la femme, celui qui lui assure à tout âge, une santé parfaite, la préserve des varices, hémorroïdes, troubles circulatoires et congestifs de toutes sortes et l'aide à passer sans ennui la difficile période du retour d'âge. Ttes Phies: 12 fr. 25 le flacon.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Probité. — Mme Truel, boulangère, rue de la République, avait chargé son jeune fils d'aller lui faire des commissions et pour cela, elle lui avait donné une certaine somme d'argent. Chemin faisant le jeune commissionnaire perdit un billet de cent francs, qui fut trouvé par la jeune Paule Léonard, âgée de 9 ans, fille du sympathique tambour-afficheur de notre ville qui s'empressa de lui remettre sa trouvaille.

Toutes nos félicitations à cette probe fillette.

Précieuse ferraille. — Chacun n'a pas encore livré sa vieille ferraille. Certaines caves, réduits ou greniers renferment encore divers objets : vieux outils, appareils, etc... en fer ou en fonte à récupérer pour la défense nationale. En faire don à l'Etat où les vendre au taux fixé, constituent un de nos devoirs les plus impérieux en temps de guerre.

N'hésitez pas ! Mais vous voici arrêté, intéressé devant une trouvaille ; des chenêts bizarres, une curieuse crémaillère, un outil démodé qui rappelle un petit métier tombé dans l'oubli, un ingénieux appareil de suspension doublant la crémaillère, des messines à formes harmonieuses, etc., toutes choses pour lesquelles le brocanteur n'offrirait rien et qui, cependant sont précieuses en ce qu'elles rappellent les façons de vivre d'autrefois, les mœurs anciennes, l'art régional et tous ces minutieux et patients artisans qui faisaient preuve de tant d'adresse et de si belle conscience.

Ces objets ne les mettez pas à la ferraille, ne les dédaignez pas, ne les vendez pas non plus.

L'administration malgré ses soucis s'en préoccupe : elle tient à les récupérer non pour les expédier vers les fours électriques, mais bien pour les conserver dans ses musées nationaux.

A Figeac, pour les deux cantons, M. Balagayrie, rédacteur correspondant de *La France*, 9, boulevard Pasteur, délégué des musées nationaux est officiellement chargé de la récupération de ces témoins anciens d'efforts, de soins, qu'il ne faut jamais oublier.

Bien entendu nous demanderions que tous ces objets ainsi recueillis, soient attribués au musée de Figeac, où l'actif syndicat d'initiative sera heureux de les classer, sans oublier de mentionner leur provenance, leur origine et le nom des donateurs.

Nécrologie. — Dimanche matin, 5 mai, nous apprenions avec peine la mort de M. Gabriel Delaurier, chirurgien-dentiste du carrefour St-Martin. Le défunt était né en 1872. Avec lui c'est une figure sympathique et éminemment représentative du vieux Figeac qui disparaît. Nos bien sincères condoléances à Mme Delaurier, à ses enfants, et à toute la famille.

Thémines

Dans l'enseignement. — Mme Vayssié, institutrice en retraite, qui avait été rappelée à l'activité de notre école, a été, sur sa demande et pour raison de santé, autorisée à cesser ses fonctions à la date du 30 avril.

Elle est remplacée par Mme Donadieu qui est, elle-même, suppléée par Mme Rougier.

Carnet rose. — Une 3e fillette est heureusement arrivée chez les époux Jean Pons, du bourg : le papa, aux armées, va venir incessamment faire la connaissance de sa pouponne.

Nos soldats. — En permission, 2e tour, Védrunes, du Port ; Fau Léopold, du bourg. Bonnes nouvelles de tous nos autres soldats.

Les malaises de printemps

Contre la dépression printanière et les troubles qu'elle provoque : manque d'appétit, lassitude, nervosité, insomnies, le traitement le plus efficace consiste à prendre avant chaque repas, un verre à madère du délicieux vin fortifiant que vous faites vous-même en versant dans un litre de vin de table le contenu d'un flacon de Quintonine. La Quintonine triomphe de toutes les dépressions et coûte seulement 5 fr. 85. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 8 MAI (soir)

Dans la région de l'Est de la Nied, l'ennemi a tenté un coup de main qui a été repoussé par les feux du poste attaqué, par les tirs de notre artillerie et par un groupe de soutien qui est intervenu aussitôt.

L'Angleterre prend des précautions contre une attaque aérienne ou navale

Le rédacteur militaire du *Daily Express* annonce que les autorités britanniques ont pris des mesures spéciales pour parer à toute invasion de l'Angleterre par mer ou par les airs.

Sur tous les aéroports on monte la garde contre toute descente par surprise d'avions transportant des troupes allemandes.

Des plans ont été établis pour protéger les routes à tous les points stratégiques vitaux. En cas d'alerte, des obstacles seraient prêts à être mis en position rendant impossible toute avance rapide.

On peut dire, ajoute le rédacteur, que l'invasion allemande en Norvège a stimulé l'organisation défensive de la Grande-Bretagne.

L'arrivée des Polonais

Des détachements polonais de chasseurs des Carpathes, réorganisés en France, ont débarqué tout dernièrement en Norvège où ils vont combattre aux côtés des troupes anglo-franco-norvégiennes contre l'envahisseur germanique.

L'armée polonaise réorganisée va donc lutter partout où il sera nécessaire pour la cause de l'indépendance et de la victoire des Alliés.

Prochaine rencontre Hitler-Mussolini ?

On a appris cette nuit par la radio de Budapest que des bruits circulent dans la capitale hongroise selon lesquels Hitler et Mussolini se rencontreraient dans quelques jours à Innsbruck ou à Munich.

Le débat sur la conduite de la guerre aux Communes

Le débat qui se poursuivait aux Communes depuis quelques jours sur les événements de Norvège et la conduite de la guerre s'est clôturé par un vote de confiance au gouvernement. Le gouvernement a obtenu 281 voix contre 200.

Le cardinal Suhard succéderait au cardinal Verdier

On croit savoir que c'est le cardinal Suhard, archevêque de Reims, qui serait désigné comme successeur du cardinal Verdier au siège archiépiscopal de Paris.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE D'URGENCE : maçons, cimentiers, ferrailleurs, charpentiers-boiseurs, manœuvres. S'adresser : Entreprise M. Albaric, chantier d'armement, « La Beyne », route de Toulouse, Cahors.

ON DEMANDE jeune homme. S'adresser 20, avenue de la Gare.

LEGUMES ET PRIMEURS — **ALAYRAC** rue Mar'-Foch CAHORS

Imp. Coueslant (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 7

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

— Il est vrai, mais la mienne ne tenait guère sur mes épaules avant que je vous rencontre. Il ne peut rien m'arriver de pire que tout à l'heure. Tandis que vous, señor, rien ne menaçait votre existence jusque-là.

— Moi ? fit-il comme s'il sortait d'un rêve.

Il regarda la jeune fille et, une seconde, ses yeux plongèrent dans les prunelles merveilleusement bleues qu'elle levait sur lui.

— Moi, répéta-t-il avec désinvolture. Je ne regrette rien ! Si c'était à refaire, je recommencerais exactement les mêmes gestes. La mort me laisse indifférent.

Il ne se rendait pas très bien compte pourquoi il affirmait une pareille chose... une chose si contraire à ce qui avait été sa conviction jusque-là... car, enfin, il aimait la vie et ne tenait pas du tout à mourir ! Ne l'avait-il pas affirmé, deux heures auparavant, à son camarade ?... Il était donc parfaitement ridicule de se vanter d'un courage qu'il ne possédait pas.

Oui ! mais, voilà... tant que lui, Ruitz, serait dans le voisinage de certains yeux bleus, absolument déconcertants, il sentait qu'il lui serait impossible de parler autrement. Ce sont des stupéfiants impondérables..., des riens qu'on ne peut expliquer ni analyser !... ça échappe à tout raisonnement ! C'est quelque chose comme une folie momentanée qui annihile complètement le libre arbitre.

Et comme Ruitz, orgueilleusement, n'admettait pas qu'il pût se plier à quelque acte involontaire ou inconscient, il se railla, intérieurement, avec une certaine douceur, de cet état d'esprit incompatible avec son caractère :

— La pitié !... Cette petite fille m'a fait pitié ! Et je la sauve au péril de ma vie, en vrai caballero... Mon geste est vraiment beau !

A cet instant il se crut sûrement un être d'exception, un surhomme ! Et, sans s'en rendre compte, il se redressa dans une béatitude inattendue, la poitrine gonflée d'un bonheur inconnu. Il avait sauvé une femme d'un péril mortel... Cette femme qui était là, à ses côtés, lui devait la vie ! Le ciel était beau et lui, Ruitz, certainement un héros !

⁂

Comme Ruitz et sa compagne arrivaient enfin à l'autre extrémité de la place, des miliciens couraient au milieu de la foule, très dense maintenant.

— Les couples ! criaient-ils. On réclame les couples ! La cérémonie commence.

L'un des crieurs s'adressa tout particulièrement aux jeunes gens :

— Vite, un peu de nerf, vous deux !... Voilà des tourtereaux qui n'ont pas l'air pressé. Ils sont dans la lune, ma parole.

— J'en descends avec ma poulette, mon brave ! riposta gaiement Ruitz qui avait décidément l'à-propos facile.

En même temps, il avait saisi Orane par le bras et, de sa haute voix, il l'encourageait :

— Venez, chérie ! Le moment tant désiré est venu.

Mais comme il achevait ces mots, une exclamation de surprise amusée les salua : Vincente et sa fiancée étaient devant eux.

— Non ! vrai ! toi aussi, tu te maries ?

Sans se troubler et avec un grand empressement, Ruitz s'inclina devant Frasquita. Puis, désignant Orane, il la présenta à ses amis :

— Ma fiancée, Vincente. Je te présente celle qui va devenir ma femme.

Si Vincente avait vu, à cet instant, le jour devenir subitement une nuit noire, ou la mule du marchand de pastèques, qui passait au milieu de la chaussée, se mettre à parler à l'instar des animaux de La Fontaine, il ne se fût certes pas trouvé plus ahuri.

Quelques heures auparavant, son ami lui parlait du mariage comme d'un lien qu'il n'accepterait qu'en retour d'un grand amour réciproque. Cet amour, il se défendait de l'avoir jamais éprouvé ! Et voici que ce farceur venait de lui présenter, sans sourciller, une fiancée : celle qui *allait devenir sa femme* dans quelques minutes ! N'y avait-il pas là de quoi déconcerter l'homme le moins impressionnable ?

— Tu te maries ! répéta-t-il, sans paraître s'apercevoir du trouble de l'autre. Je te l'ai dit tantôt, mon ami. N'a-t-il pas toujours été convenu entre nous deux que nous nous marierions le même jour ?... Deux copains comme nous se devaient de ne pas se séparer... Je te servirai de témoin et tu me rendras le même service en retour ; c'est bien ainsi qu'il en a été décidé l'autre jour ?

Vincente ouvrait la bouche pour protester contre ces allégations, quand il rencontra le regard de Ruitz fixé sur le sien. Et ce regard d'un ami dont il connaissait les moindres réactions était à la fois si impérieux et si suppliant qu'il demeura bouche bée.

L'autre, au surplus, ne lui donna pas le temps de réfléchir.

— Hein ! s'écria-t-il avec un enthousiasme grandissant, t'en ai-je assez parlé, durant nos nuits de veille, de ma chère petite *novia !* T'ai-je assez vanté ses yeux bleus pareils au tendre bleu des fleurs de lin entr'ouvertes, son teint de lis, qui rappelle celui du bambino de la Madone de Séville... Hein ! Vincente, dis-le ! Etait-elle exagérée, ma description de celle à qui j'avais donné mon cœur ?

Subjugué, Vincente ne luttait plus. Il n'essayait même pas de comprendre.

— Oui, oui, confirmait-il chaque fois que Ruitz s'arrêtait pour reprendre haleine. Oui, tu m'avais dit tout ça !

L'aviateur poussa un mugissement de triomphe devant ce résultat.

— Ah ! Vincente ! cria-t-il joyeusement, en donnant une grande tape amicale sur l'épaule de son camarade. Il est enfin venu le jour où l'étoile de mon âme va devenir ma femme. L'ai-je assez attendue, cette minute-là !... Elle ne peut s'en douter, la poulette !... Tiens ! Toi qui es un ami... mon seul confident !... Je te raconte tout, tu ne peux pas le nier ! Eh bien ! dis-le-lui, à ma chérie, tout ce que je te contais quand je m'ennuyais d'elle... Elle se rendra compte ! J'étais fou, lorsqu'elle n'était pas là !

Orane, très gênée, et toute rouge, ne savait quelle contenance garder. C'est que Ruitz, emporté par son exaltation, semblait prendre à témoin de son ardente flamme toutes les personnes présentes. Sa faconde amoureuse tenait du lyrisme et de l'exagération. Cependant, nul ne semblait s'en amuser, ni le lui reprocher, car il était très populaire et, comme il était aussi un fort joli garçon, un sourire indulgent accueillait ses fougueuses paroles. Les femmes surtout étaient enclines à lui pardonner beaucoup de choses : combien d'elles n'avait-il pas couvertes, dans le passé, de déclarations enflammées. Et la bouche qui déclamait si bien des mots ardents était si jolie et savait si bien embrasser !

L'une d'elles, pourtant, chercha malicieusement à le désarçonner :

— Nos compliments, Ruitz, la femme que tu épouses est bien jolie, vraiment ! Mais Carmencita, que pense-t-elle de ton mariage ?

Le visage du jeune homme se figea un instant. Ce ne fut qu'un éclair. Son rire éclata plus bruyamment encore, puis d'un geste passionné, passant son bras autour des épaules d'Orane, il l'attira contre lui.

Sa main, après un geste du bras, désigna à l'interruptrice le fin visage de la petite Française.

— Est-ce qu'on peut comparer, répondit-il simplement.

Et parce que l'homme était crâne et que son audace victorieuse rejaillissait sur tous les fiancés présents, parce que encore il reniait une autre fille et que toutes les femmes s'en réjouissaient intérieurement, chacun approuva ce qu'il venait de dire.

(*A suivre*).